



République Française

Mairie de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie

**Mardi 25 juillet 2017
à 20 heures 30.**

Affiché le 19 juillet 2017

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Cession de terrain sur l'ancien chemin de halage
- ↪ Garderie scolaire
- ↪ Fixation du tarif des pénalités de retard de paiement des services périscolaires
- ↪ Modification de la régie photocopieurs
- ↪ Eclairage public place du 8 mai
- ↪ Modification délibération transfert compétence GEMAPI
- ↪ Avancements de grade Adjointes Techniques Principaux 1^o classe
- ↪ Demandes de location salles municipales
- ↪ Dénomination place et rue

- ↪ Questions et informations diverses